

Le 8 novembre 2016

[Traduction]

Système d'éducation

M. Higgs : Notre système d'éducation est brisé, et je veux aider à le remettre en état. Je vais donc, encore une fois aujourd'hui et le temps qu'il le faudra, tendre la main de la coopération au premier ministre et au ministre de l'Éducation.

Il ne s'agit pas de chercher des coupables. Il s'agit d'une occasion qui s'offre au premier ministre et au ministre de prendre l'initiative et d'assumer la responsabilité de remettre le système en état. Lorsque seulement 20 % de nos élèves de 6^e année obtiennent un rendement acceptable en mathématiques et en sciences et que seulement 50 % d'entre eux le font en lecture et en écriture, nous sommes aux prises avec une situation catastrophique. À titre de comparaison, la Nouvelle-Écosse atteint le niveau de 70 %, et l'Alberta, celui de 85 %. Je crois comprendre que l'évaluation des élèves de 6^e année en est à sa deuxième année.

L'évaluation a été menée pour la première fois l'année dernière, et ses résultats ont été présentés comme ceux d'un projet pilote. Le premier ministre a-t-il vu les résultats de l'année dernière, et en fera-t-il part à la Chambre?

[Original]

L'hon. M. Gallant : J'apprécie le fait que le chef de l'opposition veut nous aider, mais j'ai de la difficulté à le croire. Il dit vouloir nous aider, mais il n'a même pas encore accepté un breffage sur notre plan d'éducation.

La semaine passée, le chef de l'opposition a dit que nos systèmes d'éducation étaient brisés. Il a aussi dit ne pas aimer notre plan. Malgré cela, il n'a pas accepté l'invitation de notre ministre, qui lui a offert un breffage sur notre plan d'éducation.

Alors, comment le chef de l'opposition peut-il venir ici aujourd'hui et nous dire qu'il veut nous aider et qu'il veut travailler avec nous, alors qu'il ne veut même pas obtenir l'information sur ce que notre plan a à offrir aux gens du Nouveau-Brunswick?

Je vais vous dire ce qu'offrira notre plan d'éducation. Il aidera le personnel enseignant à obtenir la flexibilité dont il a besoin pour aider nos jeunes à se développer. Ce plan nous permettra aussi d'appuyer financièrement le personnel enseignant. Nous sommes très fiers de notre plan, qui a été créé avec les gens du Nouveau-Brunswick.



[Traduction]

M. Higgs : J'ai hâte au breffage. J'ai regretté de ne pas avoir pu assister au premier breffage, mais je vais certainement assister au deuxième.

La première enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves remonte à l'année 2000. L'enquête est menée tous les trois ans et est axée à tour de rôle sur la lecture, les mathématiques et les sciences. En 2003, elle a été axée sur les mathématiques. Dans les cinq domaines qui ont fait l'objet de l'enquête cette année-là, le rendement du Nouveau-Brunswick a été de beaucoup inférieur à la moyenne canadienne.

Ce que je veux dire, c'est que le problème n'est pas nouveau, et, à mon avis, il s'agit là d'une autre preuve que le système est brisé depuis quelque temps. La semaine dernière, j'ai demandé au premier ministre si une analyse des résultats récemment publiés des évaluations en éducation était en cours et quand les résultats de l'analyse seraient connus. N'ayant pas reçu de réponse, je vais poser la question de nouveau : Une analyse est-elle en cours, et pouvons-nous connaître les résultats? Merci.

L'hon. M. Kenny : Nous menons tous les jours des analyses au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Je dois dire que j'ai fait le tour de la province au cours des six derniers mois à titre de nouveau ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et que j'ai rencontré le personnel enseignant et les parties prenantes qui ont des rapports avec nous. Oui, il y a des évaluations. Nous y travaillons parce que nous avons monté la barre. Nous avons beaucoup de travail à accomplir, mais nous unissons nos efforts et nous rencontrons beaucoup de personnes.

Je vous le dis, j'entends tous les jours des histoires merveilleuses dans notre système d'éducation d'un bout à l'autre de la province au sujet des impulsions réelles qui sont données dans nos écoles et nos collectivités. Voilà les histoires dont nous devons parler, pour dire au reste du Nouveau-Brunswick que de très belles réalisations sont en cours au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Je continuerai à travailler avec les personnes en question. Au cours des prochains jours, de concert avec notre ministère, j'aurai l'occasion de donner un breffage au ministre afin de lui montrer les belles réalisations en cours au ministère de l'Éducation. Nous ferons savoir à la population du Nouveau-Brunswick que nous montons la barre et que nous faisons des progrès.

M. Higgs : Au cours des 12 dernières années, les résultats des élèves de 2^e année en lecture aux évaluations provinciales de la littératie dans le programme d'anglais principal sont passés d'un creux de 59,4 % à un sommet de 83,6 %. Depuis ce sommet, le rendement a chuté pour s'établir à 73,8 %. Voilà les chiffres, mais ce ne sont que des chiffres s'ils sont hors contexte. Pourquoi une baisse s'est-elle produite au cours des six dernières années?



À mon avis, nous devrions nous adresser aux titulaires de classe pour obtenir leur opinion d'experts. Ils n'auront peut-être pas toutes les réponses, mais nous n'obtiendrons jamais toutes les réponses sans leur apport. Le premier ministre convient-il qu'il faut faire participer les titulaires de classe à la remise en état de notre système brisé, et le premier ministre accepterait-il de reconnaître l'urgence de la situation comme il se doit?

L'hon. M. Gallant : Je ne peux convenir d'un tel énoncé. Notre système n'est pas brisé. Notre système présente des défis, mais il offre aussi beaucoup de possibilités. Ce qui est malheureux, c'est que le chef de l'opposition n'a manifestement pas été mis au courant. Il n'a pas accepté notre invitation à un breffage sur les plans d'éducation, car, s'il l'avait acceptée, il saurait que ces plans ont été élaborés en consultation avec les éducateurs et éducatrices. L'élaboration des plans a été non partisane et fondée sur l'apport de spécialistes afin que nous ayons le meilleur système possible à offrir à nos jeunes.

Ce qui m'étonne, c'est que le chef de l'opposition prenne la parole pour critiquer nos plans d'éducation ; pourtant, lorsqu'il était ministre des Finances, le gouvernement en question n'avait aucun plan pour notre système d'éducation. Les gens d'en face se sont levés à l'Assemblée législative et ont admis qu'ils n'avaient aucun plan pour l'éducation. Eh bien, nous en avons instauré un, en écoutant le personnel enseignant ainsi que les éducateurs et éducatrices de l'ensemble de la province, et nous leur fournirons un soutien financier afin d'améliorer nos résultats. Le seul plan qu'avait le chef de l'opposition lorsqu'il était en fonction visait des compressions en éducation.

M. Higgs : Il a été déterminé que la composition des classes est parmi les nombreux facteurs ayant contribué aux résultats des évaluations dont nous discutons. Guy Arseneault, de la NBTA, a attiré l'attention sur la composition des classes, et je dois supposer qu'il l'a fait en se fondant sur l'apport des membres. Si la composition des classes a bel et bien été un facteur, nous devons nous en occuper. Aucun problème n'a jamais été résolu à force d'être négligé.

Je crois qu'il nous faut l'apport du personnel enseignant en ce qui concerne la composition des classes, parmi tant d'autres catégories. Si la situation avec laquelle les enseignants doivent actuellement composer offre peu de chances de succès, voire aucune, quelle composition des classes offrirait de bonnes chances de succès? Le premier ministre conviendra-t-il avec moi que nous devons demander à nos titulaires de classe quelle composition des classes constituerait, à leur avis, un gage de succès?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Bien sûr, nous devons travailler avec les éducateurs et les éducatrices de partout dans la province et, bien sûr, nous devons les écouter. C'est précisément ce que nous avons fait en vue d'élaborer nos deux plans pour nos systèmes d'éducation. C'est précisément ce que le ministre et moi-même faisons : Nous avons récemment rencontré une centaine de membres du personnel enseignant de partout dans la province pour écouter leurs idées sur la façon dont nous pouvons améliorer nos systèmes.



[Traduction]

Le chef de l'opposition veut reprendre les propos du président de la New Brunswick Teachers' Association, mais je dois encore une fois paraphraser un des commentaires que ce dernier a formulé récemment. Il a indiqué que certains des défis qui se posent à nous en ce moment dans notre système d'éducation tiennent des réductions faites par l'ancien ministre des Finances, maintenant chef de l'opposition, lorsqu'il était au gouvernement. Le président de la NBTA a fait clairement comprendre que les réductions que l'ancien ministre avait faites dans l'éducation se font maintenant sentir.

Heureusement, notre gouvernement concentre ses efforts sur l'éducation. Nous veillons surtout à soutenir les membres de notre personnel enseignant et à leur assurer la souplesse dont ils ont besoin, et nous sommes le gouvernement qui aura investi en éducation la somme la plus importante de l'histoire de notre province.

M. Higgs : Voilà le noeud du problème. Ce n'est pas l'argent qui fait ombre au tableau. La situation ne se réglera pas à coup d'argent. La remise en état d'un système brisé ne se fera pas à coup d'argent. En fait, en 2003, le système d'éducation était doté d'une enveloppe budgétaire de 964 millions de dollars, et les inscriptions totalisaient 120 000. En 2012 et en 2013, ou autour de ces années-là, nous notons un budget de 1,4 milliard de dollars en éducation et des inscriptions totalisant 100 000, soit une augmentation budgétaire de 41 % conjuguée à une diminution de 20 % au chapitre des inscriptions. Ce n'est pas l'argent qui remettra un système brisé sur les rails.

Le problème est complexe, et la solution l'est aussi. La solution viendra en partie des membres du personnel enseignant, qui sont actuellement en salle de classe. Le système est brisé, et nous ne pourrons pas le remettre sur les rails tant que nous ne leur donnerons pas la possibilité de se faire entendre et de s'exprimer ouvertement sans craindre pour leur emploi. Le premier ministre acceptera-t-il de travailler avec moi à l'élaboration d'un mécanisme par le truchement duquel les membres du personnel enseignant en service pourront, sans crainte de représailles, communiquer leurs connaissances?

L'hon. M. Gallant : Voilà. Telle est la principale différence entre ce que veut le chef de l'opposition et ce que nous, en tant que gouvernement, tentons d'accomplir. Nous croyons que, pour mettre notre province sur la bonne voie, nous devons faire des investissements stratégiques et investir davantage dans l'éducation.

Le chef de l'opposition croit que nous pouvons cheminer vers la prospérité à coup de compressions. Il croit que nous pouvons faire des compressions dans l'éducation tout en maintenant la vigueur de l'économie. Il croit que nous pouvons à la fois faire des compressions dans l'éducation et jouir d'un tissu social solide. Heureusement, nous ne croyons pas en une telle approche. Nous croyons qu'il n'y a pas de meilleurs investissements pour mettre notre économie sur la bonne voie et faire en sorte que tous les gens du Nouveau-Brunswick jouissent



de la meilleure qualité de vie possible que les investissements qui sont axés sur nos jeunes personnes, notre système d'éducation, les occasions de formation et notre population.

C'est aujourd'hui une très bonne journée, car elle illustre le choix manifeste que devront faire très bientôt les gens du Nouveau-Brunswick entre un gouvernement qui voudra faire des compressions et un gouvernement qui continuera d'investir dans sa population.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Higgs : Voulez-vous savoir pourquoi l'obtention de résultats me tient à coeur? C'est parce que les enseignants me disent que le travail qu'ils accomplissent peut effectivement être amélioré. Ils n'ont besoin que de pouvoir enseigner. J'aimerais savoir qui figure sur la liste des enseignants qui ont contribué à l'élaboration du plan de 10 ans. Voyons ce qu'ils ont dit à propos du plan de 10 ans et de ce qu'ils veulent tout particulièrement réaliser. Laissons le personnel enseignant enseigner. Pourquoi Guy Arseneault a-t-il parlé des problèmes? Il a dit qu'il doit être donné au personnel enseignant la possibilité d'enseigner. Vous n'allez tout de même pas continuer à dépenser sans compter dans le système. Vous devez donner au personnel enseignant la possibilité de faire ce pour lequel il a été formé.

Je répète que le plan de 10 ans... Avoir un document est une très bonne chose. Il vous faut un document faisant état d'une voie à suivre qui est clairement tracée et élaborée par les personnes qui la suivront. Encore une fois, donnez-vous au personnel enseignant la possibilité de s'exprimer ouvertement au sujet de notre système provincial et de la voie à suivre pour l'améliorer?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Bien sûr, le personnel enseignant est invité à nous dire ce que nous pouvons faire pour améliorer les systèmes d'éducation. Je peux vous dire que c'est de cette façon que nous avons développé notre plan d'éducation.

Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et moi-même nous sommes assis avec une centaine d'enseignants et d'enseignantes de la province, et ceux-ci nous ont dit ce qu'ils pensaient être les défis et les possibilités. Nous sommes à l'écoute, et, en effet, notre plan d'éducation le démontre parfaitement, parce que nous donnons plus de flexibilité à notre personnel enseignant.

[Traduction]

Je veux encore une fois insister sur le fait que c'est aujourd'hui une très bonne journée car elle permet de mettre en évidence la différence entre la philosophie du chef de l'opposition et la nôtre. Nous croyons qu'il faut investir dans nos jeunes et dans notre population. Nous croyons



qu'il faut investir davantage dans l'éducation. Nous croyons qu'il faut écouter les enseignants et les éducateurs de l'ensemble de la province pour déterminer où réaliser les investissements qui nous aideront à obtenir les résultats dont nous avons besoin au sein de notre système d'éducation. Le chef de l'opposition croit que nous pouvons cheminer vers la prospérité à coup de compressions et que nous devrions faire des réductions dans l'éducation et les soins de santé. Eh bien, ce n'est pas notre façon de faire.

Immersion en français

M. Jody Carr : Un autre contraste à établir, c'est que le gouvernement et le premier ministre estiment qu'ils peuvent assurer la prospérité au moyen de taxes et d'impôts, mais il ne s'agit pas là non plus d'une solution pour la province.

À l'issue de toutes les consultations et de l'écoute réalisées auprès du personnel enseignant, aucun changement à l'immersion précoce en français ne faisait partie du plan d'éducation de 10 ans. Pourtant, le gouvernement va de l'avant malgré l'appel à la stabilité qu'ont lancé les enseignants. La semaine dernière, nous avons découvert que le gouvernement n'avait pas encore de plan de mise en oeuvre. Selon le rapport sur l'immersion en français publié en 2012, pour que le changement du point d'entrée en 1^{re} année soit réussi, il faudra tenir compte du recrutement, de la formation, des compétences linguistiques et des services de soutien aux élèves.

À l'heure actuelle, les districts scolaires trouvent difficile de recruter des enseignants en mesure d'enseigner dans une deuxième langue. Selon les calculs relatifs à l'adoption du nouveau programme d'immersion en français, un tiers des classes qui se déroulent en anglais seront converties en classes d'immersion en français, et il sera nécessaire d'avoir 200 responsables de l'enseignement du français langue seconde. Le gouvernement peut-il confirmer que le nombre est bien 200 et peut-il confirmer qu'il mettra en place un plan qui...

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Kenny : Comme nous le savons, il est préférable de commencer l'apprentissage d'une deuxième langue le plus tôt possible. Nous le savons en raison des multiples études qui ont été menées non seulement au Nouveau-Brunswick, mais aux quatre coins du monde. Un peu partout dans le monde, nous voyons des exemples de jeunes élèves qui apprennent deux ou trois langues différentes. Nous avons pris l'engagement d'aller de l'avant en ce qui concerne l'immersion précoce en français et de rétablir le point d'entrée antérieur. Nous examinerons les ressources que nous devons mettre en place. Nous avons mené des consultations auprès des enseignants dans les écoles, et nous avons écouté les directeurs généraux et les directeurs d'école. Nous agissons comme il se doit pour nous assurer d'avoir la composition appropriée d'enseignants dans l'ensemble de la province et afin de pouvoir doter le Nouveau-Brunswick du meilleur système d'éducation pour l'avenir.



M. Jody Carr : Les districts scolaires — en particulier le district scolaire Anglophone West — et les enseignants ont indiqué qu'ils ne veulent pas de changement au sein du programme d'immersion précoce en français. Le gouvernement dit écouter le personnel enseignant. Pourquoi ne voulez-vous pas écouter les enseignants, maintenir la stabilité au sein du système d'éducation et éviter de faire un tel changement à ce moment-ci?

À l'heure actuelle, les districts scolaires trouvent difficile de recruter des enseignants qui sont capables d'enseigner dans une deuxième langue et qui ont aussi les compétences nécessaires. Certains districts scolaires engagent des gens qui ne sont pas des enseignants, mais qui parlent français ; pourtant, ils ne sont pas formés en enseignement. Il s'agit d'un problème actuel. Le rapport de 2012 indique que des stratégies de recrutement et de formation pour améliorer les compétences doivent être mises au point pour remédier à la situation.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement n'a aucun plan de mise en oeuvre. En raison du changement prévu, 200 enseignants devront passer du programme en anglais au programme d'immersion en français. Le gouvernement peut-il confirmer le nombre et nous dire comment il prévoit tenir compte d'une telle préoccupation?

L'hon. M. Kenny : Le député d'en face avance des chiffres — les 200 affectations qu'il examine. Nous avons à l'interne nos propres chiffres que nous examinons. À cet égard, nous avons aussi parlé à la NBTA. Nous sommes à analyser notre orientation. Nous affecterons les ressources aux bons endroits afin de pouvoir mettre le programme en oeuvre. Il faudra du temps pour fournir les chiffres exacts, et, comme gouvernement, c'est ce que nous faisons. Nous procédons de la bonne manière. Nous tenons une consultation en bonne et due forme, et, lorsque nous aurons les renseignements voulus, nous serons en mesure de les présenter à la population du Nouveau-Brunswick.

Je tiens à répéter qu'il est préférable de commencer l'apprentissage d'une deuxième langue le plus tôt possible. Nous le croyons au point d'en avoir fait un engagement électoral. Au cours des dernières années, nous avons aussi consulté des gens un peu partout dans la province. Nous croyons que, grâce à notre approche actuelle, les ressources appropriées seront affectées aux bons endroits. Ce sera un exercice difficile. Nous le savons. Nous travaillerons avec les gens du Nouveau-Brunswick afin d'y parvenir, et nous aurons alors le meilleur système d'éducation qui soit.

M. Jody Carr : Voilà qui dit tout. Le gouvernement dit qu'il a mené des consultations ou qu'il en mène actuellement. Il a déjà mené des consultations en vue du plan de 10 ans, sauf qu'aucun changement à l'immersion précoce en français n'est mentionné dans le plan. Les enseignants ont déjà dit au gouvernement actuel de maintenir la stabilité, comme ils l'avaient dit au gouvernement précédent. En outre, le ministre ne peut fournir de chiffres quant au nombre d'enseignants qui seront nécessaires en raison du changement. J'ai calculé que, à cause de ce changement, 200 enseignants devront passer du programme en anglais au programme en français. Il s'agit d'enseignants qui devront parler la langue seconde, le français, et qui devront être formés à cet égard. Le ministre n'a pas fourni les chiffres.



De plus, le gouvernement n'a pas de plan de mise en oeuvre. La situation préoccupe l'opposition et les enseignants — elle sème et sèmera le chaos, puisqu'aucun plan n'est en place. Par ailleurs, nous devons avoir plus de services de soutien aux élèves afin de tenir compte de l'effet de cloisonnement. Il s'agissait d'une question fondamentale abordée en 2012. Le ministre peut-il nous dire de quelle façon le gouvernement prévoit répondre aux préoccupations exprimées? Quelles ressources sont en place, et où est le plan de mise en oeuvre?

L'hon. M. Gallant : Il est vraiment difficile aujourd'hui de dire si l'opposition sait s'il fait jour ou s'il fait nuit. Tout d'abord, les parlementaires du côté de l'opposition veulent critiquer nos plans d'éducation. L'opposition n'avait même pas de plans d'éducation. Elle n'avait envisagé pour l'éducation que de lui faire subir les compressions exercées par l'ancien ministre des Finances.

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Il y a le chef de l'opposition, qui, à mon avis, prend la parole et dit de façon irresponsable que notre système d'éducation est brisé. Puis, il y a l'ancien ministre de l'Éducation, qui prend la parole et dit que les gens de l'opposition veulent de la stabilité. Si les gens de l'opposition croient que le système est brisé, même si nous, nous ne le croyons pas, pourquoi préconisent-ils la stabilité? Ils ne savent pas s'il fait jour ou s'il fait nuit.

Je propose que les gens de l'opposition se réunissent en caucus pour discuter des sujets qu'ils veulent aborder à l'Assemblée législative. Nous savons ce qui importe, et c'est clair pour nous. Nous investirons davantage dans l'éducation, nous investirons davantage dans les soins de santé et nous investirons dans les gens du Nouveau-Brunswick afin que nous ayons une économie forte et un tissu social solide. Nous ne réaliserons pas de compressions, même si c'est ce que le chef de l'opposition voudrait que nous fassions.

Création d'emplois

M. K. MacDonald : Le premier ministre doit cesser de demander à Len Hoyt de rédiger les réponses qu'il donnera à la Chambre.

Depuis les élections de 2014, notre province a perdu 300 emplois. En fait, il n'y a pas de croissance de l'emploi, mais plutôt un recul de l'emploi. Le gouvernement Gallant a consacré beaucoup de temps à l'image de la création d'emplois dans notre province et dépensé beaucoup d'argent pour la refaire. Il est né de tout ce temps et de cet argent un organisme appelé Opportunités Nouveau-Brunswick. La nouvelle société de la Couronne n'a pas encore présenté le moindre rapport à la Chambre. Le gouvernement a accompli plus de la moitié de son mandat, mais l'entité qu'il a lui-même créée et qui est responsable de la création d'emplois n'a pas encore déposé de rapport. Serait-ce parce que, au fond, elle n'a pas encore créé d'emplois? Quand le gouvernement actuel déposera-t-il un rapport à la Chambre?



[Original]

L'hon. M. Gallant : Tout d'abord, Opportunités Nouveau-Brunswick fait du bon travail. C'est une agence qui travaille énormément fort. Elle a signé des ententes prévoyant la création de milliers d'emplois ici, dans la province. Nous avons bien hâte que le député d'en face fasse sa recherche et découvre les annonces qui ont été faites. D'autres annonces sont à venir.

[Traduction]

Le député parle de la situation de l'emploi dans la province. Je pense qu'il est important de souligner que le nombre d'emplois a en fait augmenté depuis le début du mandat. C'est une augmentation de 2 000 emplois. Je pense qu'il est très important de souligner que Statistique Canada a publié au cours des cinq derniers mois de bons chiffres en matière d'emploi. En fait, nous avons ajouté à l'économie 5 000 emplois en juillet, 1 200 en juin et 4 400 en septembre. Il est vraiment regrettable que les gens de l'opposition insistent sur certains des défis, et il y en a. Pourquoi ne mentionnent-ils pas toutes les bonnes choses que font les gens du Nouveau-Brunswick et qu'accomplissent les entreprises du Nouveau-Brunswick ici même, dans la province?

M. K. MacDonald : Le premier ministre parle de faire ses devoirs. Il a donné des chiffres à la Chambre, et ces chiffres sont très intéressants. Je pose la question suivante au premier ministre : Aimerait-il dire à la Chambre comment les chiffres qu'il avance peuvent effectivement être vérifiés? Des gens occupent-ils bel et bien les emplois en question? Nos chiffres reposent sur les recherches de statistique Nouveau-Brunswick. Quelle vérification le premier ministre peut-il fournir pour ses chiffres?

Le site Web de Statistique Canada indique que, en septembre 2014, notre province comptait 354 100 emplois. La même agence a indiqué vendredi dernier que notre province compte maintenant 353 800 emplois. Il s'agit d'une différence de -300 emplois jusqu'à maintenant depuis le début du mandat du premier ministre. Les chiffres sont en ligne et peuvent facilement être consultés et vérifiés. Comment le premier ministre peut-il justifier ses chiffres?

L'hon. M. Gallant : Je n'ai pris connaissance d'aucun chiffre de statistique Nouveau-Brunswick, mais je peux citer les chiffres de Statistique Canada. Nous avons déjà débattu la question 100 fois. L'opposition veut citer les chiffres de septembre 2014. Nous n'avons pas pu prendre une seule décision concernant le gouvernement avant le 7 octobre ; alors, bien sûr, nous citons à l'égard des emplois le nombre 351 800. Nous nous retrouvons maintenant avec 353 800 emplois ; le nombre d'emplois a donc bel et bien augmenté de 2 000 depuis le début du mandat.

Il est important de noter qu'il reste des défis à surmonter. Nous ne prétendons pas le contraire. Le Nouveau-Brunswick et le pays doivent encore relever des défis économiques, mais nous travaillons très fort avec les entreprises et les créateurs d'emplois dans l'ensemble de la



province. Ils font un excellent travail. Nous l'avons constaté en juin, en juillet et en août. Au cours des cinq derniers mois, nous avons créé 5 400 emplois additionnels dans la province.

M. K. MacDonald : Il conviendrait peut-être de passer un peu moins de temps à Davos et un peu plus de temps à travailler pour la population du Nouveau-Brunswick.

En septembre 2014, Statistique Canada a indiqué que le Nouveau-Brunswick comptait 354 100 emplois. Vendredi, Statistique Canada a indiqué, comme je l'ai déjà dit, que le Nouveau-Brunswick compte 353 800 emplois. Il y a maintenant 300 emplois de moins qu'en septembre 2014. Autrement dit, notre province n'a pas ajouté un seul emploi depuis le 22 septembre 2014. Notre province a plutôt perdu 300 emplois. Le premier ministre avait promis de créer 5 000 emplois — de nouveaux emplois — au cours de la première année de son gouvernement. Il n'a pas créé un seul nouvel emploi. Il a plutôt perdu des emplois. Il avait promis 10 000 emplois sur les quatre années. Comment le premier ministre explique-t-il la perte d'emplois...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Gallant : En octobre 2014, la province comptait 351 800 emplois. En octobre 2016, la province comptait 353 800 emplois. Ainsi, 2 000 emplois ont été créés au cours de notre mandat.

Cela signifie-t-il que nous ne sommes pas aux prises avec des défis économiques? Non, pas du tout. Nous avons des défis à relever. Nous le reconnaissons. Nous en sommes conscients. Nous savons que les entreprises du Nouveau-Brunswick font de grands efforts pour surmonter les défis et saisir les occasions qui se présentent à nous. Tout le pays est aux prises avec des défis économiques.

Néanmoins, j'aime mettre l'accent sur le fait que 5 400 emplois ont été ajoutés à l'économie du Nouveau-Brunswick au cours des cinq derniers mois grâce au travail assidu des gens du Nouveau-Brunswick et des créateurs d'emplois. En tant que gouvernement, nous leur apporterons tout l'appui possible afin que nous ayons une économie solide et dynamique ici même, dans la province.

Taxe sur le carbone

M. Steeves : L'hon. M. McNeil, premier ministre de la Nouvelle-Écosse, a déclaré publiquement que la Nouvelle-Écosse n'instaurera pas de taxe sur le carbone, car il défend les intérêts des gens de la Nouvelle-Écosse. L'hon. M. Ball, premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, a appuyé son ministre de l'Environnement lorsque ce dernier a abandonné les discussions sur une taxe sur le carbone, car ils se portent à la défense des gens de Terre-Neuve-et-Labrador. L'hon. M. Wall, premier ministre de la Saskatchewan, est peut-être celui qui a adopté le ton le plus ferme — car il défend les intérêts de sa population contre l'ultimatum de Trudeau sur la taxe sur le carbone —, et, pas plus tard que la semaine dernière, il a écrit une lettre cinglante



au ministre fédéral Goodale, de la Saskatchewan. Toutefois, ici, au Nouveau-Brunswick, le premier ministre, son caucus et les 10 députés libéraux fédéraux ont trahi les gens du Nouveau-Brunswick. Ils se portent à la défense de Trudeau et de la taxe sur le carbone. Le premier ministre expliquera-t-il pourquoi il trahit les gens du Nouveau-Brunswick et leur tourne le dos?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Notre priorité est de faire croître notre économie, mais cela doit se faire de façon durable. En effet, il faut développer notre économie de façon responsable, ce qui veut dire que nous devons jouer notre rôle pour ce qui est de combattre les changements climatiques.

[Traduction]

Les changements climatiques sont de loin le défi le plus important et considérable que doit relever la génération actuelle. Nous devons tous agir et redoubler d'efforts. Aucune décision n'a été prise jusqu'ici. Nous avons suivi un processus excellent grâce au comité directeur, composé de membres de tous les partis politiques représentés à l'Assemblée législative, qui s'est déplacé pour écouter la population néo-brunswickoise. Les gens du Nouveau-Brunswick ont été clairs. Ils veulent que nous agissions et redoublions d'efforts dans la lutte contre les changements climatiques tout en faisant croître l'économie. Les gens du Nouveau-Brunswick ont aussi précisé clairement qu'ils veulent que nous envisagions un mécanisme de tarification du carbone.

Nous ne pouvons tout simplement pas souscrire à la tactique ou à la stratégie de l'opposition qui consiste à lutter contre le gouvernement Trudeau. En ce qui concerne le Nouveau-Brunswick, nous croyons que le gouvernement Trudeau a raison de mettre l'accent sur la croissance. Nous voulons travailler avec le gouvernement fédéral pour faire croître l'économie, lutter contre les changements climatiques et investir dans notre population.

M. Steeves : Notre province dépend de l'agriculture. L'agriculture sera durement touchée par une taxe sur le carbone. Notre province dépend du camionnage, et le camionnage sera durement touché par une taxe sur le carbone. Notre province dépend de l'exploitation forestière. L'exploitation forestière sera durement touchée par une taxe sur le carbone. Les industries en question et d'innombrables autres industries sont déjà imposées à outrance. Elles ont subi des augmentations au titre de l'impôt foncier applicable aux entreprises, de l'impôt sur le revenu, de la taxe sur le carburant, de l'impôt sur le revenu des corporations et de la TVH, ainsi qu'une augmentation massive au chapitre de l'indemnisation des accidents du travail, et la hausse des cotisations au RPC est imminente. Les emplois continuent d'être la préoccupation principale des gens du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre ne convient-il pas que sa taxe sur le carbone, qui viendra s'ajouter à tout le reste, aura une incidence négative sur la création d'emplois?



[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, aucune décision n'a été prise. Nous avons beaucoup apprécié le travail de tous les partis politiques qui étaient représentés au sein du comité. Ce dernier avait comme mandat de regarder ce qui peut être fait de plus pour combattre les changements climatiques. Nous avons reçu les recommandations et, bientôt, nous allons arriver avec un plan qui non seulement fera tout en son pouvoir pour faire croître l'économie de notre province mais qui combattra aussi les changements climatiques.

[Traduction]

Il est très bizarre que le député d'en face — qui est toujours, je pense, le porte-parole en matière du Développement social, mais son rôle a peut-être changé — parle des mécanismes de tarification du carbone que nous examinons. Du même coup, il a aussi déploré le fait que nous avons augmenté les impôts des mieux nantis, qui représentent 1 % de la population du Nouveau-Brunswick, afin d'investir dans l'éducation et les soins de santé.

Je me rappelle que le député s'est levé pour parler contre les augmentations du salaire minimum, ce qui est tout simplement bizarre. On penserait qu'il comprendrait l'importance d'une telle mesure pour les personnes qui travaillent et s'efforcent de réussir dans la province. Il est bizarre que les gens d'en face soient contre les droits de scolarité gratuits qui aident les personnes qui en ont le plus besoin à faire les études...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Steeves : Oui, et savez-vous quoi? En tant que porte-parole en matière du Développement social, je comprends vraiment. Bien trop de familles au Nouveau-Brunswick arrivent tout juste à s'en sortir d'un chèque de paye à l'autre ou, dans de nombreux cas, n'y arrivent pas. Il ne s'agit pas seulement de personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de personnes à divers niveaux de revenu au Nouveau-Brunswick. Toutes les familles en question sont imposées à outrance. Pour ces familles du Nouveau-Brunswick, une taxe sur le carbone sera la goutte d'eau qui fera déborder le vase sur le plan financier. Le premier ministre convient-il qu'une taxe sur le carbone augmentera le coût de la vie de ces familles, qu'elles soient à revenu faible, moyen ou élevé? Les familles à faible revenu souffrent déjà, et le premier ministre veut les faire souffrir encore plus. Le premier ministre convient-il que la nourriture, le chauffage et l'électricité coûteront dans l'ensemble plus cher à cause d'une taxe sur le carbone qui constitue une rafle fiscale?

L'hon. M. Gallant : Si le député veut se lever et parler des personnes qui s'en sortent tout juste d'un chèque de paye à l'autre, où était-il lorsque nous avons instauré les droits de scolarité gratuits pour permettre aux membres de familles en difficulté de faire des études universitaires ou collégiales? Où était-il lorsque le chef de l'opposition nous a critiqués pour avoir imposé les mieux nantis, la tranche de 1 %, pour que nous puissions investir davantage dans l'éducation et les soins de santé? Où était-il lorsque les membres de son parti se sont opposés aux augmentations du salaire minimum? Où était-il lorsque nous avons travaillé avec le



gouvernement Trudeau pour bonifier le RPC pour les gens du Nouveau-Brunswick? Où était-il lorsque nous avons offert le crédit de la TVH le plus généreux aux familles à revenu faible ou moyen dans la province?

Où sont les gens de l'opposition alors que nous travaillons fort pour aider les gens du Nouveau-Brunswick qui sont en difficulté, pour aider les gens du Nouveau-Brunswick qui vivent de chèque de paye en chèque de paye? Je peux vous dire où ils sont. Ils sont là à nous préconiser de faire des compressions en éducation. Ils sont là à nous préconiser de faire des compressions dans les soins de santé.

Dépenses du gouvernement

M. Fitch : Nous sommes maintenant le 8 novembre, et le ministère des Finances n'a toujours pas publié les listes d'employés supplémentaires et les listes de fournisseurs supplémentaires. Ces listes se font attendre depuis bien trop longtemps. À titre d'information pour les contribuables qui aimeraient savoir pourquoi ces listes sont si importantes, la liste des employés révèle qui a été engagé par le gouvernement, et la liste des fournisseurs nous permet de savoir avec plus d'exactitude combien de dizaines de millions de dollars provenant des contribuables le gouvernement actuel a dépensés pour l'autopromotion, les experts-conseils en publicité et les amis libéraux. La ministre responsable des dépenses et des finances nous dirait-elle pourquoi ces listes n'ont pas été produites?

L'hon. Mme Rogers : Nous ne disposons pas encore de la liste, mais je ferai de mon mieux pour la fournir au député d'en face et faire en sorte qu'elle puisse être consultée le plus tôt possible. Merci.

Le président : La période des questions orales est maintenant écoulée.

